



Birkenau et accueil à la mairie

publié le 11/04/2011

Birkenau se trouve à trois kilomètres de Weinheim et donc la ville est très proche de la frontière entre le Bade-Wutemberg et Hessen. Birkenau était auparavant une ville où habitaient de nombreux juifs. Depuis la seconde guerre mondiale qui opposa l'Allemagne à la France plus aucun juif n'habite Birkenau. Le souvenir des juifs existe avec une rue qui se nomme « Judenstrasse » (la rue des juifs) et un cimetière.

Dans Birkenau il y a une ancienne mairie qui date de 1554 sur laquelle nous pouvons apercevoir un pilori (une chaîne avec trois anneaux : un pour le cou, un pour le poignet et un pour la cheville). Le pilori servait à attacher les malfaiteurs pour que les gens les voient. Birkenau est réputée pour ses cadrans solaires (aujourd'hui il y a des environ cent cadrans solaires). Dans Birkenau, il y a une église protestante puis il y a trois écoles maternelles.

Le château de Birkenau ne ressemble pas au château de la Rochefoucauld. La moitié du parc du château de Birkenau est publique mais l'autre moitié est privée. Dans la ville, il existe plusieurs témoignages du jumelage : le parc derrière la mairie de la Rochefoucauld s'appelle « Birkenau » et à Birkenau la place devant la caserne des pompiers s'appelle « Platz la Rochefoucauld ». Un panneau, devant la mairie, indique « la Rochefoucauld à 954 km ». Et, à la mairie nous avons vu des photos sur le début du jumelage qui a commencé il y a 35 ans (en 1976).

Nous avons été très bien accueillis par le maire. Il nous a expliqué l'histoire du jumelage entre la Rochefoucauld et Birkenau. Le maire nous a offert des spécialités allemandes : des Bretzels et des croissants allemands qui sont salés, avec des boissons (fanta, jus de pomme pétillant et eau gazeuse).

Deux élèves (Sarah et Laura) ont lu des textes en allemand sur le départ de Madame Ringuet et donc sur l'arrivée du nouveau professeur d'allemand, Madame Blanc, le programme du séjour, l'activité Corres' Photos et le projet Brigitte Sauzay.

Céline et Angélique



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.